

Le climat change

AGIS
SONS!

ADAPTATION



ONERC

Observatoire national
sur les effets du
réchauffement climatique

La lettre aux élus

Retrouvez la sur www.onerc.gouv.fr

27 /// Juillet 2016



Actu
Adaptation

La France publie le bilan de son premier plan national d'adaptation au changement climatique (PNACC). Une démarche transparente, ouverte et partenariale.

Au vu des constats scientifiques diffusés par le GIEC* depuis plus de 25 ans, les négociations climatiques mondiales se sont emparées du sujet de l'adaptation au travers de la Convention-cadre des Nations unies pour les changements climatiques (CCNUCC). L'adoption du programme de travail de Nairobi (2006), puis du cadre de Cancún pour l'adaptation (2010) illustrent cet intérêt grandissant. Une place significative est également donnée à l'adaptation dans l'Accord de Paris (COP21, décembre 2015).

En élaborant sa stratégie d'adaptation dès 2006, la France a fait partie des pionniers au niveau européen. L'adoption en 2013 de la stratégie européenne d'adaptation a donné une impulsion supplémentaire : la plupart des États de l'Union européenne se sont dotés de politiques publiques d'adaptation au changement climatique.

En matière d'évaluation des politiques d'adaptation, la France est également pionnière en engageant une démarche transparente, ouverte et partenariale afin de documenter l'expérience développée au travers de son premier plan national. En juin 2015, c'est au Conseil général de l'environnement et du développement durable que Ségolène Royal, ministre de l'Environnement, a confié la réalisation du bilan final du PNACC.

* Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat



COMMUNICATION DES OUTILS POUR LE CLIMAT

Pour aider à sensibiliser et informer sur les questions du changement climatique et de l'adaptation, l'Onerc, en étroite collaboration avec la direction de la communication du ministère de l'Environnement, réalise différents supports : expositions itinérantes, lettre d'information aux élus, brochures, cartes postales... à retrouver dans la fiche jointe et sur les sites www.onerc.gouv.fr et www.developpement-durable.gouv.fr.

ÉDITO

Dans le prolongement de l'adoption, en 2015, de la stratégie nationale de développement bas-carbone directement issue de la loi relative à la transition énergétique pour la croissance verte, il s'agit désormais de renforcer et d'articuler le deuxième volet des nos politiques climatiques, l'adaptation au changement climatique. Cette politique publique est encore jeune puisqu'elle vient d'achever son premier cycle complet. L'élaboration du premier plan avait eu lieu en 2010-2011 ; quatre années de mise en œuvre ont suivi, jusqu'à la phase de bilan fin 2015. Plusieurs évaluations, conduites par des tiers, ont proposé des points de vigilance et des pistes d'amélioration à prendre en compte dans un futur plan. Cette lettre donne un aperçu des enjeux et indique les sources d'information sur l'évaluation. Elle vise à préparer le nouveau cycle de travaux, au niveau national, sur l'adaptation.

Laurent Michel

Directeur général de l'énergie

et du climat, directeur de l'Onerc

Adaptation :

l'enjeu dans les territoires

Renforcer significativement l'adaptation à l'échelon local en France métropolitaine et en outre-mer est l'une des recommandations fortes contenues dans le bilan final du premier plan national d'adaptation au changement climatique (PNACC, 2011-2015).

Définitions

ADAPTATION

Démarche d'ajustement au climat actuel ou attendu, ainsi qu'à ses conséquences. Dans les systèmes humains, il s'agit d'atténuer ou d'éviter les effets préjudiciables et d'exploiter les effets bénéfiques. Dans certains systèmes naturels, l'intervention humaine peut faciliter l'adaptation au climat attendu ainsi qu'à ses conséquences.

(Source : Giec, 5^e rapport d'évaluation)



MALADAPTATION

Actions conduisant à augmenter les risques liés aux effets négatifs du changement climatique, à augmenter la vulnérabilité au changement climatique ou à diminuer le bien-être présent ou futur.

(Source : Giec, 5^e rapport d'évaluation)



DÉSADAPTATION

Perte de la faculté de répondre efficacement à une situation nouvelle ou à un conflit.

(Source : dictionnaire Larousse)

Le premier PNACC, mis en place en 2011 pour faire face aux impacts du changement climatique, est un plan d'État qui traite essentiellement des mesures relevant du niveau national. La territorialisation de l'adaptation relève, quant à elle, des schémas régionaux du climat, de l'air et de l'énergie (SRCAE) et des plans climat air énergie territoriaux (PCAET, anciennement PCET). Les schémas régionaux sont d'ambition et de structure variées, mais présentent tous un volet consacré à l'adaptation, reprenant les thèmes du PNACC, en particulier : information et recherche, eau, urbanisme, biodiversité, santé, agriculture et forêt...

Une cohérence renforcée

En revanche, seulement la moitié des plans territoriaux comporte un volet dédié à l'adaptation et il est souvent peu développé. La situation reflète la difficulté des collectivités à appréhender des enjeux de long terme et à mobiliser les acteurs économiques concernés. Cela traduit aussi la nécessité d'une cohérence renforcée entre le PNACC et l'échelon territorial et d'une clarification du rôle de chacun des acteurs.

Car c'est bien au niveau local que se joue l'essentiel de l'adaptation : les collectivités en assurent la mise en œuvre concrète et portent une large part des investissements publics. L'enjeu est donc à la fois de renforcer les capacités des collectivités et de convertir les structures et les moyens existants à l'adaptation.

Impliquer les régions

Conformément aux recommandations du bilan final, les orientations du plan seront arrêtées par l'État, en association avec les régions. Le Conseil national de la transition écologique pourra être le lieu de validation de chacune des phases essentielles de l'élaboration du plan. Ensuite, le contrat de plan État-région restera le lieu de la programmation financière conjointe. Les agences de l'État (Ademe, agences de l'eau...) devront préciser les modalités de mise en œuvre conjointe de la politique d'adaptation dans des conventions particulières avec les régions.

Enfin, les directions régionales de l'environnement, de l'aménagement et du logement pourraient être mandatées pour négocier avec les régions les ajustements territoriaux de la planification sur l'adaptation, en particulier sur les cartes de vulnérabilité et les programmes de mesures établis au titre des directives sur l'eau, les inondations ou la stratégie marine. Au-delà, les régions s'autosaisiront d'autres ajustements aux réalités locales de leurs territoires, par exemple en matière de bâti ou de biodiversité, en complément des actions de l'État qui constituent le socle commun.

Le PNACC doit évoluer d'un plan de l'État vers un plan de la Nation impliquant à la fois l'État, les collectivités territoriales et les secteurs économiques.

UTILE

Évaluation du PNACC par le CGEDD (2015) : cgedd.documentation.developpement-durable.gouv.fr

Avis du CPP sur l'acceptabilité et la gouvernance des risques liés à l'adaptation aux changements climatiques (2013) : www.developpement-durable.gouv.fr

Avis du CESE sur l'adaptation de la France au changement climatique mondial (2014) : www.lecese.fr

Rapport du CGET sur l'adaptation des territoires au changement climatique (2015) : www.cget.gouv.fr

Rapport du CGAER sur les contributions possibles de l'agriculture et de la forêt à la lutte contre le changement climatique (2015) : www.agriculture.gouv.fr

1**FRANCE
FUTURS
CLIMATIQUES
POSSIBLES**

En 2085, combien de jours de canicule dans le Vaucluse ou de nuits anormalement chaudes dans les Landes ? Le portail Drias-les futurs du climat* fournit aux acteurs économiques et politiques les données actuelles sur les prévisions de l'évolution du climat en France au XXI^e siècle avec une résolution régionale. Sur la base d'informations produites par les différents acteurs de la recherche**, une

large gamme de futurs possibles est accessible.

L'évolution de la concentration des gaz à effet de serre dans l'atmosphère étant déterminante dans l'évolution du climat, les projections climatiques s'appuient sur les scénarios utilisés par le GIEC : intermédiaire, pessimiste et optimiste. Pour consolider les résultats des projections climatiques, plusieurs modèles numériques sont utilisés : français, canadiens, allemands ou américains. Au total, 24 paramètres et indicateurs climatiques standards sont disponibles (températures minimale, maximale et

moyenne, nombre de jours de gel, cumul de précipitations, précipitations quotidiennes...) et leurs valeurs sont présentées par mois, saison et année. La résolution spatiale de la grille de représentation la plus fine est de 8 km.

Enfin, les projections climatiques sont regroupées en horizons proche (2035), moyen (2055) et lointain (2085).

Localisées et à différentes échelles de temps, ces informations permettent à chacun de se renseigner, d'évaluer et d'anticiper la manière dont il s'adaptera au climat de demain.

* Le projet *Donner accès aux scénarios climatiques régionalisés français pour l'impact et l'adaptation de nos sociétés et environnement (DRIAS)* a été initié en 2009 et inscrit au plan national d'adaptation au changement climatique.

** Institut Pierre Simon Laplace, Centre européen de recherche et de formation avancée en calcul scientifique (Cerfacs), Centre national de recherches météorologiques (CNRM-GAME.)

EN SAVOIR www.drias-climat.fr**2****IMPACT'CLIMAT
SE POSER
LES BONNES QUESTIONS**

Le changement climatique en cours impacte de nombreuses activités économiques comme l'agriculture, le tourisme ou encore la sylviculture. Il influence également les façons de construire et les choix d'aménagement des collectivités territoriales. Dans ces différents domaines, planifier en tenant compte du changement climatique favorise l'ajustement progressif des communautés aux répercussions attendues.

Pour aider les collectivités à entamer leur démarche d'adaptation au changement climatique et identifier leurs vulnérabilités, l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (Ademe) propose le dispositif Impact'climat. Simple et pédagogique, cet outil permet de réaliser un prédiagnostic sur la

base des thèmes que la collectivité souhaite étudier et qui correspondent à ses domaines de compétences (gestion des déchets, de l'approvisionnement en eau...), à des secteurs économiques particulièrement importants sur le territoire (industrie, agriculture, tourisme...) ou à des milieux naturels (forêts, littoral, montagne...). À la différence de l'atténuation, qui s'appuie sur l'unité tonne équivalent CO₂, il n'existe pas de mesure universelle de la vulnérabilité ni d'unité de mesure correspondante. Le présent projet ne fournit donc pas une « calculatrice », mais permet de se poser les bonnes questions et d'identifier les priorités.

EN SAVOIR www.ademe.fr**3****SITE WIKLIMAT
DIFFUSEUR D'IDÉES**

Des contributeurs « autorisés », des articles évolutifs et une mise en page accessible. Le concept de la nouvelle plate-forme Wiklimat est simple mais efficace. Ce site web collaboratif développé par le Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement (Cerema) depuis 2013, dans le cadre du plan national d'adaptation au changement climatique, permet de partager les connaissances et de fédérer les initiatives françaises en matière d'adaptation.

Alimentée par les services de l'État et les établissements publics pendant les deux premières années, la plate-forme est désormais ouverte à tous les acteurs locaux et nationaux impliqués dans l'adaptation au

changement climatique (collectivités, observatoires territoriaux, bureaux d'études, entreprises, associations...) qui peuvent contribuer à son contenu. Pour davantage de visibilité, les initiatives présentées ont vocation à être classées selon trois critères : *territoires*, pour localiser géographiquement les réalisations dans sa région ; *enjeux*, pour identifier les principales thématiques de l'adaptation (agriculture, biodiversité, éducation formation, énergie et industrie... ; *milieux*, pour regrouper les actions visant un domaine spécifique (bassin versant, forêt, îles et archipels, littoral, massifs montagneux...). La coordination des contributions est assurée par l'Onerc et le Cerema.

Par ailleurs, Wiklimat propose également des articles collaboratifs sur les grands thèmes du changement climatique tels que les ressources en eau, l'énergie, la gestion forestière...

EN SAVOIR <http://wiklimat.developpement-durable.gouv.fr>**CHIFFRES
CLÉS**

Les **84** actions du premier plan national d'adoption au changement climatique (PNACC 2011-2015) :

- **80 %** sont terminées ou en cours de mise en œuvre ;
- **20 %** ont été retardées ou abandonnées.

Françoise COUTANT

Vice-présidente en charge du climat et de la transition énergétique du Conseil régional Aquitaine-Limousin-Poitou-Charentes (ALPC), représentante de l'Association des régions de France (ARF) au Conseil national de la transition énergétique



Partons des territoires pour construire les projets

Où en est l'adaptation dans les territoires ?

La compréhension du phénomène climatique et de ses impacts est le préalable indispensable à l'élaboration d'une action de prévention et d'adaptation. C'est pourquoi la démarche AcclimaTerra*, engagée dès 2011 en Aquitaine et qui a abouti à la publication d'un rapport sur les impacts du dérèglement climatique**, vient d'être étendue à la région ALPC. Dotée d'un comité scientifique présidé par le climatologue Hervé Le Treut, elle aboutira, en 2017, à un document actualisé sur ces sujets. L'ALPC vient également de créer un comité permanent de la transition énergétique et du climat afin de favoriser la transversalité entre ses services et la coconstruction avec les partenaires extérieurs.

Quel bilan tirez-vous du premier PNACC ?

Ce premier plan national a eu le mérite de faire

avancer la question de l'adaptation au changement climatique, mais il est resté trop centralisé. Les collectivités locales, qui ont mis en œuvre des stratégies et des plans d'action ambitieux, ainsi que les entreprises, n'ont pas été assez impliquées.

L'Association des régions de France est l'instance permettant d'associer plus étroitement les régions. La commission développement durable associe tous les élus en charge de cette question et peut faire remonter les besoins des territoires et leurs difficultés. Le prochain congrès de l'ARF, à l'automne, traitera d'ailleurs de la question de la transition énergétique.

Comment renforcer la territorialisation de l'adaptation ?

De nombreuses initiatives locales et régionales participent à l'adaptation au changement climatique. Avec la réforme territoriale, la démarche des Régions est facilitée, car elles

ont désormais la compétence pleine et entière en matière d'énergie. C'est aussi beaucoup de travail : dans notre région, il faut notamment harmoniser les schémas régionaux climat air énergie qui existaient dans chacune des trois ex-régions, que ce soit pour les objectifs d'émissions de GES, la limitation de la consommation d'énergie... Et puis, il faut mettre en face des actions, en particulier pour améliorer l'efficacité énergétique.

Les Régions, chefs de file de la transition énergétique, et porteuses des stratégies régionales pour la biodiversité, doivent donc être associées très en amont du prochain PNACC. Enfin, la question d'un fonds de compensation pourrait être abordée, fonds qui permettrait aux communes impactées par le changement climatique d'obtenir un soutien spécifique.

* www.acclimaterra.fr

** *Prévoir pour agir. La région Aquitaine anticipe le changement climatique*, 2013.

LE SITE DE L'ONERC

www.onerc.gouv.fr

recommandations.

Découvrez également les informations sur l'élaboration du nouveau plan national d'adaptation au changement climatique (PNACC) dans la rubrique « Action de la France pour s'adapter au changement climatique ».

CHANGEMENT CLIMATIQUE

Les principales synthèses sont

rassemblées dans les rapports annuels au Premier ministre et au Parlement, rubrique « Publications » : *Le littoral dans le contexte du changement climatique (2015)*, *L'arbre et la forêt à l'épreuve d'un climat qui change (2014)*, *Les outre-mer face au défi du changement climatique (2012)*...

PNACC

Retrouvez un dossier complet sur l'évaluation de la démarche nationale d'adaptation au changement climatique sur le site de l'Onerc, ainsi que la présentation du rapport annuel 2016 de l'Onerc intitulé « *Adaptation au changement climatique - Évaluation de la démarche nationale et*

Le climat change, agissons !



Édité par l'Onerc
Ministère de l'Environnement,
de l'Énergie et de la Mer
92055 La Défense Cedex



Directeur de la publication : Paul Vergès - **Rédacteur en chef** : N. Bériot - **Comité de rédaction** : F. Abeillhou, A. Baron, V. Bourcier, E. Brun, S. Mondon, P. Morin - **Rédaction** : A. Baron, E. Brun, S. Mondon, V. Bourcier, J. Duvernoy - **Secrétariat de rédaction** : I. Flégeo - **Conception** : F. Chevallier
Crédits photo : O. Brosseau/Terra (p. 1), A. Bouissou/Terra (p. 2 et 4), A. Gilbert (p. 4)
Réf. DICOM-DGEC/LET/16175 - juillet 2016
Impression : MEEM-MLHD/SG/SPSSI/ATL2
Dépôt légal : juillet 2016 - **ISSN** : 2106-8445